

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne / Ardennes

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS : APPARTEMENT : 26 RUE ARLETTE REMIA - 13 au 4^{ème} étage - 66 m² Carré - lot 79 - Box sous-sol, lot 138 - DPE : C-147/000€ - réf. ER-17242

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.16.08.92.32.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2103566

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS : APPARTEMENT : -126 bd Vasco de Gama - 13 au 4^{ème} étage - 71 m² environ - lot 72 - DPE : en cours - 103.300€ - réf. ER-06117

RC - 72 m² environ - lot 124 - DPE : E-124.500€ - réf. ER-13337

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.80.16.51.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2103565

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

CHALONS EN CHAMPAGNE : Appartement : 50 TER AV DU GENERAL DE GAULLE - 13 - 69 m² environ - Place de parking ext - DPE : en cours - 85 000 € - réf. ER-20935.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2103697

M. JACQUES BERTAUX

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant un premier testament olographe en date du 23 juin 2012 suivi d'un codicile en date du 22 avril 2013 et un second testament olographe en date du 7 avril 2017, Monsieur Jacques Achille Emile BERTAUX, demeurant à REIMS (51100), 6 Bis rue Ponsardin, Né à REIMS (51100), le 22 mai 1935, Célibataire. Ayant conclu avec Madame Annie Jeanne Fernande DEBES un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Frédéric LOGEART, notaire à REIMS, le 15 février 2011. Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 11 octobre 2021 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédéric LOGEART, Notaire soussigné, membre de la SELARL THIENOT ET ASSOCIES, notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 21 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Frédéric LOGEART, notaire à REIMS, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2103549

Bernard LACAILE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition article 1007 du code civil Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 septembre 2004, Monsieur Bernard Jean Gérard LACAILE, Célibataire, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès survenu le 27 février 2021, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence REBOUL-DELLOYE, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Laurence REBOUL-DELLOYE, Baptiste DELLOYE et Christophe ETIEN, notaires associés», titulaire d'un office notarial à REIMS (Marne), 18 rue de la Tirelire, le 20 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence REBOUL-DELLOYE, notaire à REIMS, 18 rue de la Tirelire, référence CRPCEN : 51048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2103544

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 17/09/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. BERNIER Gérard, Arthur Marcel décédé le 12/06/2020 à CHAMERY (51). Réf. 0808078135. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2103567

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. BOUDSOCC GUY décédé le 28/05/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 08080593977 JD. M2103589

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme BIDAUD Nicole décédée le 17/08/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808067189, M2103625

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 04/10/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LEBUC Bernard décédé le 12/06/2016 à REIMS (51). Réf. 0808077852. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2103653

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 14/06/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme LOBLJOIS veuve JANOT, Paule, Jeanne décédée le 09/11/2019 à REIMS (51). Réf. 0808078142. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2103654

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. DELPONTE Eric, Louis décédé le 27/02/2020 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808066284, M2103685

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 28/09/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme SEREDA, veuve REMY, Anna décédée le 14/05/2014 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51). Réf. 0808078139. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2103670

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 25/08/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée

curatrice de la succession vacante de Mme SIMON Claudine décédée le 28/12/2020 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51). Réf. 0808077133. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2103671

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. BUI LOUIS décédé le 09/05/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 08080595667 JD. M2103710

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. LIEVIN Michel, Jean décédé le 04/08/2020 à VITRY LE FRANCOIS (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808074535/JD. M2103756

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE de CHAMPILLON

Avis d'enquête publique sur les projets de Révision Allégée n°1 et de modification de Droit Commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire, par arrêté n° 2021-65 du 22 septembre 2021 a prescrit l'Enquête Publique relative aux projets de Révision Allégée n°1 et de Modification de Droit Commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme, laquelle se déroulera sur une période de 32 jours du mardi 26 octobre 2021 à 10h au vendredi 26 novembre 2021 à 15h.

Au terme de l'enquête publique, la révision allégée n°1 et la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être approuvées par délibérations du conseil municipal en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision. Monsieur Francis SONGY Informaticien Retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Le dossier est consultable :

- Sous forme « papier » à la Mairie de Champillon, aux jours et heures habituels d'ouverture du

mardi 26 octobre 2021 à 10h au vendredi 26 novembre 2021 à 15h.

- Sur un poste informatique disponible en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du Mardi 26 Octobre 2021 à 10h au Vendredi 26 Novembre 2021 à 15h.

- Sur le site internet de la commune : <https://www.champillon.com/fr/>

Durant l'enquête, toute personne sera admise à émettre ses observations, propositions et contrepropositions :

- Sur les registres d'enquête déposés à la Mairie de Champillon, aux jours et heures habituels d'ouverture du Mardi 26 Octobre 2021 à 10h au Vendredi 26 Novembre 2021 à 15h.

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@champillon.com

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Champillon - 7 rue Pasteur - 51160 CHAMPILLON

- Pendant les permanences du Commissaire Enquêteur, à la Mairie de Champillon : - Le mardi 26 octobre 2021 de 10h à 12h, - Le mercredi 10 novembre 2021 de 10h à 12h, - Le vendredi 26 novembre 2021 de 13h30 à 15h.

Les informations environnementales et l'avis de l'autorité environnementale se rapportant à l'objet de l'enquête figurent dans le dossier soumis à l'enquête publique, consultable dans les formes précises ci-dessus.

Des informations relatives au projet pourront être demandées à Mr le Maire de Champillon en tant que responsable du projet.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet <https://www.champillon.com/fr/>

Le Maire,
Jean-Marc BEGUIN
M2102230

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

DEVIA

Société civile immobilière au capital social de 100.000 Euros

2 Ter rue Jules Ferry

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SOCIETE : DEVIA

FORME : Société civile immobilière,

CAPITAL : cent mille (100.000) Euros divisé en mille (1.000) parts de cent (100) Euros

SIÈGE SOCIAL : 2 Ter rue Jules Ferry - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : Acquisition, propriété, administration et exploitation de tous immeubles par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : cent mille (100.000) Euros.

APPORTS EN NATURE : Néant.

GERANTS :

- Madame DEVILLE Anne, 6 rue Dumois - 75013 PARIS.

- Monsieur DEVILLE Jean-Marie, 2 Ter rue Jules Ferry - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion, Mme DEVILLE Anne, cogérante, M. DEVILLE Jean-Marie, cogérant, M2103578

«PRESTABA»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 27 octobre 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée. DENOMINATION : «PRESTABA».

CAPITAL : 80.000 €.

SIÈGE : 4 rue de la Sucrierie - 08300 SAULT LES RETHEL

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger : Prestations de services d'abattage et d'écoupe de viandes.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés situant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : «SCA «LES BERGERS DU NORD EST», dont le siège social est situé 2 rue d'Haution - 02140 LA VALLEE AU BLE.

DIRECTEUR GENERAL : «SARL «SOCAVI», dont le siège social est situé 7 rue de l'Abattoir - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de SEDAN

Pour avis, M2103806